

## Intégration régionale, régionalisation, régionalisme - Les mots et les choses

Yann Richard, Professeur de géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de l'UFR de Géographie et de l'Institut de Géographie, directeur-adjoint de l'UMR CNRS Prodig, Yann.Richard@univ-paris1.fr

**Résumé :** Le régionalisme, la régionalisation et l'intégration sont des notions très courantes dans la littérature académique en économie et en relations internationales. Et leur usage ne cesse de croître dans d'autres disciplines telles que la sociologie et la géographie. Mais la production scientifique autour ces thèmes présente un inconvénient majeur : les auteurs ne prennent presque jamais la peine de définir ces notions et les glissements de sens sont fréquents. Cela crée une confusion conceptuelle qui fragilise certains travaux dont la qualité empirique est pourtant évidente. Dans cet article, on tente de montrer que la géographie peut faire une contribution significative dans les débats autour de l'intégration régionale, parce que cette discipline est sans doute celle qui a le plus à dire sur la notion de région. Après avoir présenté et mis en relation les avantages et les biais des approches de l'économie, des relations internationales et de la géographie, et partant de l'hypothèse que les trois mots renvoient à des réalités liées mais distinctes, on propose des définitions des trois notions.

**Mots clés :** intégration régionale, régionalisation, régionalisme, région, économie, relations internationales, géographie, définitions

**Abstract :** *Regionalism, regionalization et regional integration* are three notions frequently used in scientific literature in economics and international relations. They are even more and more frequently used in other disciplines such as sociology and geography. However, the academic literature has a serious drawback : generally, the authors do not take the trouble to propose definitions for these notions. Such conceptual confusion jeopardizes a number of studies dedicated to regional integration, in spite of their obvious empirical quality. In this paper, we show that geographers can make a significant contribution in this domain, because geography is certainly a discipline that has very much to say about the concept of *region*. In a first step, we present the pros and cons and the biases of the approaches of regional integration proposed by economics, international relations and geography. In a second step, building on the postulate that the three notions refer to distinct albeit related realities, we propose definitions for each one of them."

**Key words :** regional integration, regionalization, regionalism, region, economics, international relations, geography, definitions

La littérature consacrée à la régionalisation de l'espace mondial est très abondante, surtout en relations internationales et en économie. D'autres disciplines ont accordé à ces thèmes des travaux moins nombreux, notamment l'histoire et la sociologie, ou s'y sont intéressées de façon plus récente, notamment la géographie. Beaucoup d'analyses, surtout en géographie et en économie, convergent vers l'idée que la mondialisation n'a pas aboli la géographie. Certaines contraintes spatiales, parmi lesquelles la distance, continuent de peser sur les

échanges entre les différentes parties du monde (Crozet et Lafourcade, 2009). Quelques auteurs expriment même de façon radicale une certaine méfiance vis-à-vis du concept de mondialisation. B. Hettne et F. Söderbaum estiment par exemple que les sciences sociales doivent aller au-delà de ce qu'ils appellent les « mystifications du concept de globalisation » et que la globalisation ne doit pas être prise pour argent comptant (Hettne et Söderbaum, 2000). La proximité géographique demeure un des grands déterminants des échanges ce qui se traduit à différentes échelles par des effets d'agglomération, étudiés entre autres par l'économie spatiale et la nouvelle économie géographique, ou par la concentration des échanges dans des grands ensembles territoriaux constitués d'États voisins, ce que la littérature anglo-saxonne appelle la « régionalisation ».

Au-delà de débats vigoureux sur le caractère souhaitable ou non de la régionalisation (Newfarmer, 2005 ; Mashayeki et Ito, 2005), de nombreux points de désaccords existent, en particulier sur la manière de saisir ce processus dans l'espace et dans le temps. Cela vient en partie du fait que la littérature foisonnante qui lui est consacrée présente un point faible. Il n'y a pas de consensus sur la définition de certains termes et expressions, pourtant fondamentaux, qui posent le cadre conceptuel de toutes ces analyses. « Régionalisation », « régionalisme » et « intégration régionale » prolifèrent dans les publications scientifiques mais demeurent souvent des notions floues. Il arrive même que des auteurs passent d'un mot à l'autre ou d'une acception à l'autre du même mot à l'intérieur du même texte sans y prendre garde.

Ce flou verbal pourrait être plus ou moins explicitement accepté comme une fatalité. On pourrait partir du postulat que ces mots sont utilisés par plusieurs disciplines, qui ont chacune leurs outils, leurs méthodes et leurs questionnements. On accepterait ainsi l'idée que les disciplines du domaine SHS (y compris la science politique et l'économie) sont définitivement irréductibles et qu'elles ne parviendront jamais à dialoguer fructueusement. Mais cette situation pose plusieurs problèmes épistémologiques. Premièrement, on constate une variété de définitions à l'intérieur des disciplines elles-mêmes. On ne peut donc que s'interroger sur la validité et la portée des concepts et notions utilisés par les spécialistes. S'agit-il ni plus ni moins de définitions *ad hoc* en fonction de la finalité de tel ou tel texte scientifique ? Si on n'y prend pas garde, il existe un risque de voir invalidée une partie des études disponibles, indépendamment de leur qualité sur le plan empirique. Deuxièmement, les sciences sociales ne se développent pas de façon séparées. Dans leur pratique, notamment dans le cadre de programmes de recherche nationaux et internationaux, il n'est plus rare que des chercheurs de différentes disciplines académiques coopèrent. Les démarches sont multidisciplinaires mais aussi de plus en plus interdisciplinaires. Développer des recherches interdisciplinaires sur les thèmes de l'intégration régionale, de la régionalisation ou du régionalisme, suppose alors qu'un effort de mise en ordre et de clarification soit fait.

Dans les débats sur la régionalisation, sur le régionalisme et sur l'intégration régionale, la géographie est une discipline très discrète. Cet effacement est d'autant plus difficile à comprendre que c'est une des disciplines qui a le plus apporté à la définition du concept de région. Il faut toutefois reconnaître que, après leur développement sous l'impulsion de Paul Vidal de la Blache (Vidal de la Blache, 1913), les études régionales ont été confrontées à

diverses dérives et impasses, en raison notamment de leur caractère de plus en plus monographique. Par ailleurs, les géographes se sont en général davantage intéressés à la région d'échelle infra étatique qu'aux grands ensembles régionaux multiétatiques. Malgré ces réserves, il serait dommageable de se priver de tout ce que la géographie a pu produire sur ce thème. On peut se demander par exemple si les définitions et les méthodes qu'elle propose ne pourraient pas être transposées à l'échelle d'ensembles territoriaux de grande taille.

Dans un premier temps, on présentera les approches de ces trois notions proposées par l'économie et les relations internationales, et secondairement par la sociologie et l'histoire. On rappellera la manière dont ces disciplines définissent les concepts qui s'y rapportent, ainsi que les faiblesses des définitions et des approches proposées. Dans un deuxième temps, on montrera pourquoi la géographie peut prétendre faire un apport substantiel aux débats sur l'intégration régionale, le régionalisme et l'intégration régionale. On se demandera si les approches et les définitions géographiques de la région sont transposables et si elles ne souffrent pas aussi de certaines faiblesses. Dans un troisième temps, on tentera de dépasser les ambiguïtés de ces trois mots pour en proposer des définitions plus fermes.

## **I. Une idée débattue voire contestée**

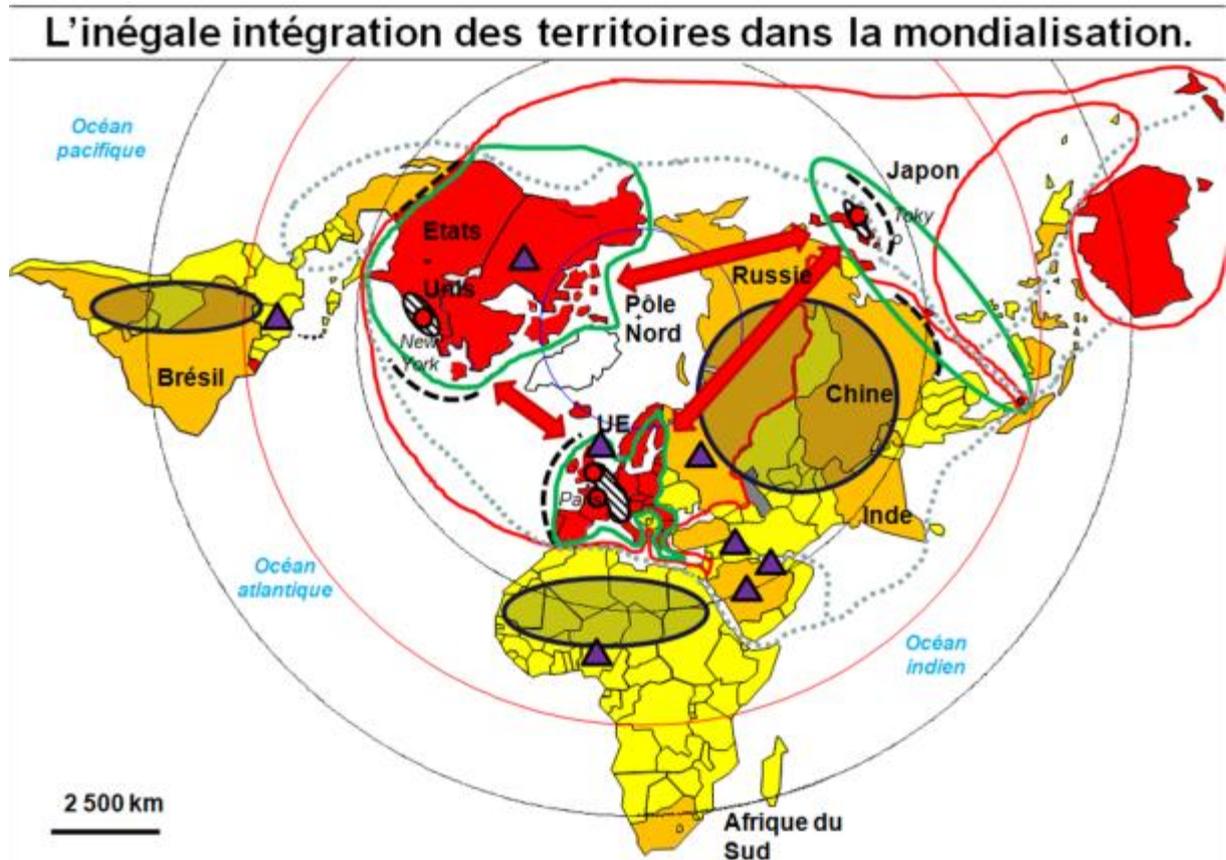
### *La région multiétatique : une notion contestée*

Des critiques très sérieuses sont formulées à l'encontre de l'idée de régionalisation et d'intégration régionale, par des spécialistes de plusieurs disciplines qui ont produit des travaux portant sur les modalités spatiales de la mondialisation, notamment sur les réseaux et sur la ville globale. Plusieurs explorent l'inégale intégration des lieux dans la mondialisation, représentée sur la figure 1, et mettent l'accent sur un phénomène apparemment paradoxal : la mondialisation élargit les échelles de l'échange et se traduit par la diffusion des biens ou des pratiques à l'échelle du monde entier, tout en favorisant une extrême concentration de certaines activités dans un petit nombre de métropoles interconnectées. L'hypothèse est que ces métropoles, parfois appelées villes globales, forment une sorte d'espace réticulaire composé d'agglomérations davantage en interaction les unes avec les autres qu'avec leur environnement géographique proche (Dollfus, 2007). Ainsi, la distance kilométrique et la proximité dans l'espace perdraient de leur importance dans l'organisation de l'espace, surtout pour des activités dématérialisées comme les services de haut niveau. On trouve ce type de raisonnement chez Saskia Sassen (Sassen, 1991 et 2004).

En s'appuyant sur ses propres recherches concernant les logiques de localisation des firmes, Pierre Veltz a proposé dans les années 1990 de parler de l'économie d'archipel (Veltz, 1997 et 2007). Il formule alors des critiques très fortes et directes contre la régionalisation. Pour lui, l'hypothèse d'un retour des logiques de proximité dans des ensembles régionaux constitués par des pays voisins est une hypothèse faible, parce que la réduction des coûts ne concerne pas que les transports à courte distance, parce que l'espace mondial est traversé par des réseaux et parsemé de nœuds qui concentrent les flux au détriment d'autres espaces et parce que le fonctionnement de l'économie et des firmes met en avant la contrainte temporelle, ce

qui donne une sorte de priorité aux systèmes logistiques bien organisés et minimise l'importance de la proximité géométrique.

**Figure 1**



*Ou simplement effleurée*

Les géographes s'intéressent encore peu aux grands ensembles régionaux. Dans la plupart des cas, ceux qui écrivent sur la mondialisation investissent d'autres thèmes : les réseaux, le déclin du rôle des Etats, les grands flux d'échanges, l'impact local ou régional (au sens infra étatique) de la mondialisation, la métropolisation... Et parmi les géographes qui s'intéressent vraiment aux grands ensembles géographiques, beaucoup n'utilisent qu'une seule focale. Ils ne s'attardent le temps de quelques paragraphes que sur les ensembles fondés sur des traités régionaux commerciaux. Par ailleurs, ils tiennent peu ou pas compte des travaux des économistes, des internationalistes et d'autres disciplines comme l'histoire et la sociologie.

Dans les dictionnaires de géographie les plus utilisés, la région au sens d'ensemble multiétatique est négligée ou à peine effleurée. Le dictionnaire dirigé Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry rappelle simplement que le mot région est appliqué par l'ONU à de grandes fractions du système monde composées d'États contigus (Brunet, Ferras, Théry, 1997). Quant au dictionnaire dirigé par J. Lévy et F. Lussault (Lévy, Lussault, 2003), il ignore le concept de région transposé à cette échelle. Celle-ci n'est évoquée qu'au détour d'une phrase dans l'entrée « géographie régionale » pour rappeler l'existence de « dynamiques d'associations régionales » (ALENA, MERCOSUR). Par ailleurs, les deux dictionnaires ne proposent pas d'entrées « régionalisation », « régionalisme » et « intégration régionale ».

Le plus surprenant est que les nombreux dictionnaires thématiques consacrés à la mondialisation accordent relativement peu d'attention à la régionalisation. Dans le dictionnaire de Cynthia Gorra-Gobbin (Ghorra-Gobin, 2006), le thème de la régionalisation est abordé exclusivement à travers la formation des accords régionaux à l'exception de l'Asie orientale. L'article consacré à l'intégration régionale est flou sur la définition des ensembles retenus. Martine Azuelos parle par exemple d'Europe occidentale sans en donner et en justifier les limites. Cette façon de faire implique que, si régionalisation il y a, elle s'arrêterait aux limites conventionnelles de l'Europe occidentale, ce qui est douteux. Le dictionnaire dirigé par Pascal Lorot (Lorot, 2001) suit la même démarche.

Dans des ouvrages plus spécialisés, les tendances sont souvent identiques. Isabelle Généau de la Marlière et Jean-François Staszak abordent très brièvement la question du régionalisme dans leur manuel de géographie économique (Généau de la Marlière, Staszak, 2000). Il s'agit en l'occurrence d'un régionalisme formel au sens commercial. Les deux auteurs affirment que le régionalisme définit des « régions économiques » sans entrer dans le détail. C'est le parti pris dans l'*Encyclopédie de géographie* (Bailly, Ferras, Pumain, 1995). Dans son chapitre consacré aux marchés communs dans le monde. Yves Berthelot se fonde exclusivement sur le maillage des accords régionaux. De son côté, Olivier Dollfus, qui a pourtant beaucoup travaillé sur la mondialisation, ne s'est quasiment pas intéressé à la régionalisation de l'espace mondial et aux processus d'intégration à cette échelle. Dans *Mondes nouveaux* (Brunet, Dollfus, 1990), il se contente de quelques courts développements sur la place de la CEE dans le monde et d'une courte histoire des ententes régionales. Dans un livre de 1997 republié récemment (Dollfus, 2007), il consacre moins de trois pages aux ensembles régionaux, sans donner d'information sur sa méthode de délimitation. Enfin, Jacques Lévy n'accorde pas une ligne à l'échelle des grandes régions multiétatiques dans le livre qu'il a dirigé sur la mondialisation (Lévy, 2008) comme si les phénomènes de proximité spatiale ne jouaient plus aucun rôle dans l'organisation de l'espace mondial.

Laurent Carroué (Carroué, 2007) prend quant à lui quelque distance vis-à-vis des accords régionaux. Il ne parle pas de « régionalisation » mais de « continentalisation » ou de « polarisation continentale » des échanges commerciaux en s'appuyant sur une matrice d'échanges commerciaux de l'OMC constituée de quelques grands blocs (Amérique du Nord, Amérique latine, Europe, CEI, Afrique, Moyen Orient, Asie). Cette méthode est plus nuancée. Pour autant, elle n'est pas totalement convaincante car on ne sait pas pourquoi ces blocs continentaux ou subcontinentaux ont été choisis. De plus, les régions retenues par l'OMC dans son rapport annuel sur le commerce mondial ne sont souvent pas comparables et varient d'un chapitre à l'autre. Par ailleurs, l'approche de Laurent Carroué est strictement économique et commerciale.

## **II. Glissements de sens, flou conceptuel et biais dans plusieurs disciplines académiques**

Bien avant les géographes, les notions de régionalisation, de régionalisme et d'intégration régionale ont été jusqu'à une période récente utilisées par les spécialistes d'autres disciplines. Or un survol de la bibliographie produite révèle une instabilité lexicale et un flou conceptuel chroniques.

### *Une notion clé mais floue dans plusieurs disciplines*

La notion d'intégration pose de nombreux problèmes or son usage courant dans de nombreux contextes laisse penser le contraire. C'est avant tout un concept de la sociologie qui désigne le

processus par lequel un individu se place dans la société, par lequel il se socialise. Cela passe par l'apprentissage et l'intériorisation des normes et valeurs qui régissent le corps social. Catherine Rhein rappelle que la notion d'intégration est fondatrice en sociologie depuis les travaux d'Emile Durkheim et qu'on la retrouve au cœur des recherches en sociologie portant aujourd'hui sur la question migratoire (immigration et citoyenneté) et sur les politiques de la ville, sur les effets de la décentralisation et sur les évolutions du rôle de l'Etat, etc. Par intégration on entend l'intégration de l'individu dans le collectif, en faisant coïncider condition politique et condition sociale. L'intégration est ainsi conçue comme l'art de policer les forces sociales et présuppose un primat du collectif sur l'individuel (Rhein, 2002). Mais cette notion pose plusieurs problèmes. Catherine Rhein rappelle qu'elle est rejetée par certains courants de la sociologie et que c'est une notion complexe que certains sociologues ne souhaitent envisager que de manière sectorielle. W. Landecker distingue par exemple quatre types d'intégration et estime qu'il ne faut pas donner de définition unique (Landecker, 1965).

Les spécialistes des relations internationales sont allés très loin dans l'étude de l'intégration régionale. Mais les désaccords sont très vite apparus et plusieurs théories concurrentes ont été formulées dès les années 1950. K. Deutsch et ses élèves et collègues (Deutsch *et alii*, 1957) ont développé l'idée que l'intégration est un processus qui repose moins sur la formation d'une communauté que sur l'établissement d'une organisation (régionale) ou d'une association voire d'institutions politiques communes. Ernst Haas définit quant à lui l'intégration par référence à son objectif (Haas, 1958), c'est-à-dire la création d'un État fédéral. L'intégration est réalisée au jour le jour par les élites des États qui prennent part au processus, fonction après fonction (*spill over effect*), contribuant à faire apparaître à chaque étape de nouveaux acteurs donc les intérêts ne se confondent pas avec ceux des États nationaux. A peu près à la même époque, Stanley Hoffmann (Hoffmann, 1990) et Andrew Moravcik (Moravcik, 1993) ont développé une approche qui met l'accent sur la rationalité des acteurs politiques (les États). Pour lui, l'intégration régionale n'est rien d'autre que le fruit d'un marchandage entre ceux-ci et suppose la création d'institutions internationales régionales qui doivent organiser ce marchandage.

Les économistes, dans le sillage des travaux pionniers de J. Viner (Viner, 1950) et B. Balassa (Balassa, 1961), ont développé une très riche palette d'approches également en associant les notions d'intégration régionale et de régionalisme. Pour la plupart, l'intégration économique régionale réside dans le fait pour plusieurs pays de constituer un espace économique unique ou de tendre vers ce résultat, en empruntant des voies distinctes : la planification, le marché et l'action des firmes, la signature d'accords régionaux internationaux. Dans ce dernier cas, l'intégration désigne le passage d'un degré à un autre de l'échelle du régionalisme, ce qui suppose un niveau de coopération économique à chaque fois plus élevé et éventuellement des transferts de souveraineté. L'intégration est ainsi définie comme le résultat d'une stratégie régionale qui remplace des espaces nationaux contigus par un espace unique ou en voie d'unification. Les travaux des économistes distinguent parfois des types ou des générations de régionalismes (GEMDEV, 1999) et sont souvent développés autour d'une question récurrente : les accords régionaux sont-ils bons ou mauvais pour le commerce international, pour la circulation des facteurs, pour l'allocation optimale des ressources (Bhagwati, 1991 et 1992 ; Bhagwati, Greenaway, Panagariya, 1998) ou pour garantir le développement et le bien-être (Frankel, 1998).

*Des définitions instables des glissements permanents*

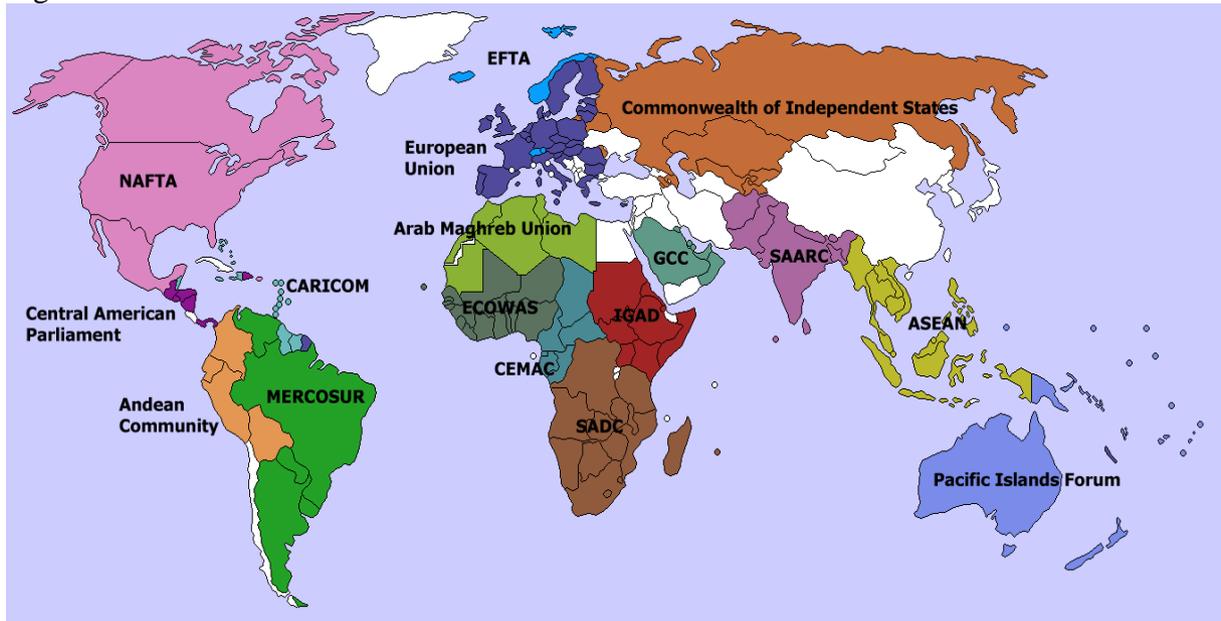
Dans ces disciplines, la littérature disponible pose des problèmes sérieux. Premièrement, on constate que les trois notions prolifèrent. Il n'est pas rare qu'elles soient utilisées sans être définies ou alors de façon imprécise, si bien que l'on finit par ne plus savoir de quoi on parle (Figuère, Guilhot, 2006a ; Figuière, Guilhot, 2006b). Une des confusions les plus courantes concerne la « régionalisation » et le « régionalisme ». C'est ce qu'on constate par exemple dans les premières pages d'un article de Pierre Sachwald qui analyse les relations dialectiques entre mondialisation et régionalisation (Sachwald, 1997). Voulant analyser le « mouvement de régionalisation », il passe insensiblement de l'affirmation de la régionalisation, à la description de ce qui pourrait en être la cause (la signature d'accords régionaux) et à ce qui pourrait enfin en être la conséquence (l'intégration régionale). Mais à aucun moment les trois termes ne sont définis pour eux-mêmes. Ce type de glissement n'est pas isolé (Le Cacheux, 2002 ; Nicolas, 2003 ; Hugon, 2005).

Ces flottements se traduisent finalement par des imprécisions méthodologiques. Dans un ouvrage sur la régionalisation de l'économie mondiale (Siroën, 2000), J.-M. Siroën part de deux constats qu'une part croissante du commerce mondial est réalisée à l'intérieur de grands ensembles régionaux constitués de pays contigus. Mais son analyse s'appuie sur des découpages du monde discutables. Il privilégie tantôt des ensembles géographiques déterminés *a priori* (Europe occidentale, Europe centrale et orientale et ex-URSS, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie, Afrique, Moyen Orient), tantôt des ensembles définis par des accords régionaux plus ou moins approfondis (APEC, Union européenne, ALENA, ASEAN, MERCOSUR), ce qui l'amène étudier ensuite la relation entre commerce international et accords régionaux commerciaux. Cette façon de faire pose plusieurs problèmes. Premièrement, on ne sait pas quels sont les critères retenus pour le choix de la première série d'ensembles. Deuxièmement, on se demande s'il est justifié de comparer des ensembles régionaux aussi différents par la taille et par le contenu que l'APEC et l'Union européenne. La première forme un ensemble tellement vaste qu'on ne peut guère tirer de conclusion si on compare l'évolution de son commerce interne et externe avec celle du commerce de l'UE qui est beaucoup plus petite. Par ailleurs, procéder ainsi revient à comparer une union économique et politique en train de se construire avec un simple forum régional, qui est un ensemble plus lâche. Dans le rapport annuel sur le commerce mondial, l'OMC fait de même.

### *Des biais nombreux*

Les analyses développées par les spécialistes de sciences politiques et les relations internationales s'appuient souvent sur le présupposé suivant : les États sont les acteurs principaux voire uniques de l'intégration régionale et du régionalisme. Leur approche statocentrée du régionalisme les amène ainsi à porter leur regard exclusivement sur les gouvernements et sur l'action des institutions publiques. Les ensembles régionaux ainsi définis, représentés sur les figures 2 et 3, correspondent à des grappes d'États et les limites des régions ainsi définies suivraient le tracé des frontières des États impliqués. Aussi, dans de nombreuses études, seuls les ensembles constitués sur la base de traités régionaux sont pris en considération (Moreau-Defarges, 2005). Cette approche domine chez les internationalistes qui se réclament du programme de recherche réaliste.

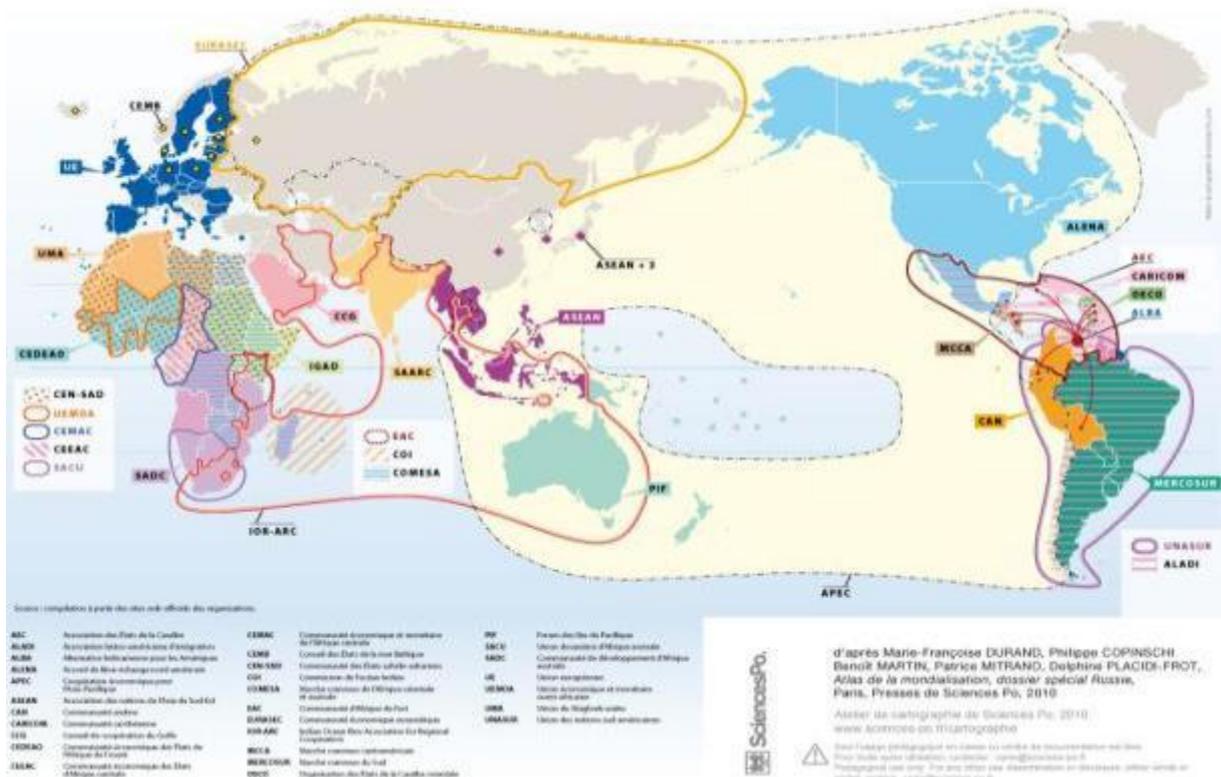
Figure 2



On retrouve un biais identique chez les économistes qui décrivent le plus souvent l'intégration au niveau des États (économies nationales), pour des raisons qui tiennent sans doute à la disponibilité des données statistiques. Comme pour les internationalistes, la région est définie simplement comme un ensemble d'États voisins liés par des accords régionaux, ce qui revient à ignorer le rôle des pratiques sociales qui ne sont pas impulsées ou pilotées par les gouvernements et de naturaliser ces grappes d'États en acceptant l'idée qu'un accord dit « régional » fait une région.

Figure 3

Ensembles régionaux à vocation économique, septembre 2010



En confondant accord régional et intégration, on mélange en réalité des niveaux de coopération différents. Cela revient par ailleurs à figer dans le marbre des constructions qui sont mouvantes car produites par les sociétés elles-mêmes. Le monde serait découpé en ensemble bien délimités et contigus, à l'instar du découpage du monde en continents. Il suffirait de cartographier les ensembles régionaux définis par des accords pour connaître la géographie mondiale de l'intégration régionale. Dans ce sens, l'ASEAN devrait par exemple être considérée comme une région du monde. Cette approche qui fait la part belle aux États et donc aux gouvernements est prépondérante aussi chez les spécialistes du droit international public, et pour cause, car l'intégration est présentée par eux comme une remise en question de la souveraineté des États, dès lors que « les attributs, qui sont au cœur des prérogatives régaliennes de l'État, sont transférées à une organisation internationale » (Brichambaut, Dobelle, Haussy, 2002).

Un autre biais de ces approches est leur caractère monosectoriel. La plupart des économistes qui s'intéressent au régionalisme et à l'intégration régionale fondent leurs analyses sur l'observation exclusive du commerce international ou des échanges d'investissements internationaux, par exemple. Certains vont plus loin que l'idée d'intégration par le marché en estimant qu'on ne peut parler d'intégration qu'en permettant l'intégration des économies, ce qui suppose une forte convergence structurelle entre les économies impliquées (Marchal, 1965). Ces approches proposent une vision monodimensionnelle et économiciste de l'intégration régionale, alors que ce processus est bien plus riche. Quelques travaux développent des approches englobantes (GEMDEV, 1999 ; Uvalic, 2002). Henri Regnault porte par exemple un regard global sur le régionalisme en élargissant son analyse au-delà de la sphère strictement économique. Emettant des doutes sur la validité de la classification traditionnelle des régionalismes, il montre que le « système commercial régional » suppose « un vouloir vivre ensemble » ou, au minimum, la conscience d'un « devoir vivre ensemble » qui en fait un projet géopolitique global, non réductible à la seule logique économique » (Regnault, 2008). On retrouve ce souci de proposer une vision multisectorielle dans les approches dites structuralistes qui portent un intérêt particulier aux facteurs économiques, politiques, institutionnels et sociologiques de l'intégration, mais là encore avec une approche statocentrée et sans réel souci de définir l'idée de région intégrée (Suarez, 2009).

Les auteurs de nombreuses études ne prennent pas la peine de proposer une définition de la notion de région. Cela peut venir du fait que l'économie, à l'exception de la nouvelle économie géographique, et les relations internationales accordent peu de place à l'espace géographique. Il peut apparaître ici ou là en économie (effets d'agglomération, modèles gravitaires) mais il n'est en général qu'un vague arrière-fond pour la plupart des spécialistes de relations internationales. Chez ces derniers, d'ailleurs, le principe de contiguïté, qui est une des conditions pour parler de région en géographie, n'est pas toujours clairement admis. Même chez un internationaliste comme Bruce Russett, qui a mis pourtant l'espace au centre de ses travaux, l'idée de contiguïté n'est pas considérée comme une condition nécessaire (Russett, 1967). Il parle plutôt de proximité et considère celle-ci comme un critère possible parmi d'autres. William Thompson a exploré lui aussi le concept de région (Thompson, 1973). Après avoir analysé les travaux de 21 spécialistes des relations internationales intéressés par l'échelle régionale des relations internationale, il dresse la liste des critères proposés par eux pour définir une région (*regional subsystem*) et conclut que la contiguïté spatiale n'est pas reconnue comme une condition toujours nécessaire. On trouve cette idée chez d'autres auteurs plus récents. Manfield et Milner parlent par exemple de régionalisme à propos de l'accord signé en 1928 par la France et ses territoires situés outre-mer ou pour le

Commonwealth mis en œuvre en 1934. Dans ces deux cas, le principe de contiguïté territoriale ou même de proximité spatiale est très sérieusement remis en cause (Winters, 1996 ; Mansfield, Milner, 1999). Lorsqu'on affirme un impératif de proximité, ce qui ne veut pas dire contiguïté, se pose alors la question de la distance adéquate. C'est ce que font Keohane et Nye dans un article sur les évolutions de la globalisation (Keohane et Nye, 2002). Selon eux, il est possible de décliner la notion de distance en allant du régional au global. Mais à partir de quelle distance peut-on considérer qu'une distance n'est plus régionale ? Ils n'apportent pas d'éclaircissement sur ce point.

Un dernier problème peut être mentionné. Les auteurs qui parlent d'intégration régionale font rarement le *distinguo* entre l'intégration comme processus en marche et l'intégration comme situation de fait. Cette remarque renvoie à la question redoutable de la mesure de l'intégration. A partir de quel seuil et selon quels critères et quels indicateurs, peut-on considérer qu'un ensemble dit « régional » est intégré ? Cette question n'est généralement pas posée par les auteurs.

### **III. Peut-on s'appuyer sur les définitions de la région par la géographie ?**

Bien que la géographie ait encore peu parlé d'intégration régionale au-delà de l'échelle étatique, il serait dommageable de se priver de tout ce qu'elle a produit sur la notion de région. Pour autant, on doit se demander si ce que disent les géographes peut être transposé pour clarifier les notions d'intégration régionale, de régionalisme et de régionalisation.

#### *De l'utilité de la région des géographes et des économistes sensibles à cet objet*

Après avoir distingué des régions administratives, des régions dites « historiques », des régions homogènes et des régions dites géographiques, les géographes se sont intéressés aux régions polarisées en observant les relations économiques et les faits de circulation (Claval, 1995 ; Hauser, 1924 ; Pinchemel, 1997 ; Vidal de la Blache, 1913). L'idée fit son retour dans les années 1960, impliquant l'existence d'une relation de complémentarité dissymétrique et d'une intégration fonctionnelle entre un centre et une périphérie (Reynaud, 1981). Elle est même explorée dans l'œuvre de plusieurs géographes (Juillard, 1962) et d'économistes comme (Boudeville, 1964 et 1973). Ce type de région est souvent représentée à partir de la portée limite de certains services et a des limites mouvantes et imprécises.

La région est conçue alors comme un système spatial qu'il est possible de distinguer des systèmes voisins. Parler de système suppose que ses unités constitutives se ressemblent plus entre elles qu'aux unités extérieures et que les relations entre les unités constitutives sont plus intenses à l'intérieur de la région qu'avec les unités spatiales extérieures. La région est assimilée à un système, quelle que soit sa taille, et se donne à voir dans l'existence d'interactions fortes entre des éléments voisins, alors que les relations sont moins fortes avec des éléments externes. Tous les éléments en interaction forment ainsi une réalité géographique qui les dépasse et au sein de laquelle chacun a une place et une fonction particulière. Cette approche peut sans mal être transposée à des ensembles multiétatiques de taille continentale, pourvu que le principe de contiguïté spatiale soit respecté. Ces idées ont d'ailleurs été transposées à diverses échelles par des géographes ou des économistes (Friedmann, 1966 ; Pinchemel, 1997).

## Biais des approches géographiques de la région

Il n'existe pas un modèle unique de région en géographie. On a pour habitude d'en distinguer au moins trois voire quatre qui renvoient à ce que Philippe et Geneviève Pinchemel appellent des logiques : logique naturelle, logique d'homogénéité ou d'uniformité, logique de polarisation et logique territoriale (Pinchemel, 1997), ce qui montre l'ambiguïté fondamentale de cette notion. Selon cette grille de lecture, on distingue classiquement des types de régions qui renvoient à des réalités irréductibles. La région homogène est un ensemble dont les éléments constitutifs se ressemblent plus entre eux qu'avec ceux situés dans les régions voisines. La région géographique se distingue quant à elle des autres régions par une combinaison particulière de caractéristiques physiques et sociales. La région administrative est clairement délimitée et renvoie à l'idée d'un transfert ou un de compétences politiques. La notion de région est donc ambiguë car polysémique en géographie. Peut-on transposer une notion ambiguë à d'autres objets par ailleurs beaucoup plus grands au risque de créer une confusion supplémentaire ?

Figure 4



Les géographes admettent que la catégorie « région » ne présuppose pas de dimension particulière. Toutefois, en géographie humaine, l'accent est mis en général sur la région dans le cadre de l'Etat, dont elle n'est qu'une portion (Claval, 1995). La carte de Vidal de la Blache

ci-dessus représente par exemple les provinces de France en 1789, chacune constituant une région dans le cadre national (figure 4). Cette remarque vaut également pour les mots *régionalisation* et *régionalisme* qui ont été d'abord proposés par référence au cadre national. Ainsi, la régionalisation revient à imposer ou à renforcer le niveau régional comme niveau de représentation, d'administration et d'action dans un Etat donné. Cela revient à institutionnaliser des portions d'espace national et à concentrer à cet échelon la conception et éventuellement la mise en œuvre de politiques sectorielles. Régionaliser revêt donc deux sens : découper des portions d'espace national car on considère que ces portions constituent des espaces d'action plus pertinents ; délimiter des portions d'espace homogènes ; donner des compétences à des institutions régionales. Le régionalisme renvoie à la même échelle, mais il n'est pas moins ambigu. Il désigne d'une part la valorisation et la défense des particularités sociales et culturelles et l'identité des régions au sein d'un Etat (Paasi, 2009 ; Tétard, 2010). Il peut avoir d'autre part un volet politique lorsqu'il marque la volonté d'accorder une certaine autonomie politique ou économique à des institutions dites locales (Pasquini, 2003) voire à renforcer les compétences des autorités régionales (figures 5 et 6).

Figure 5



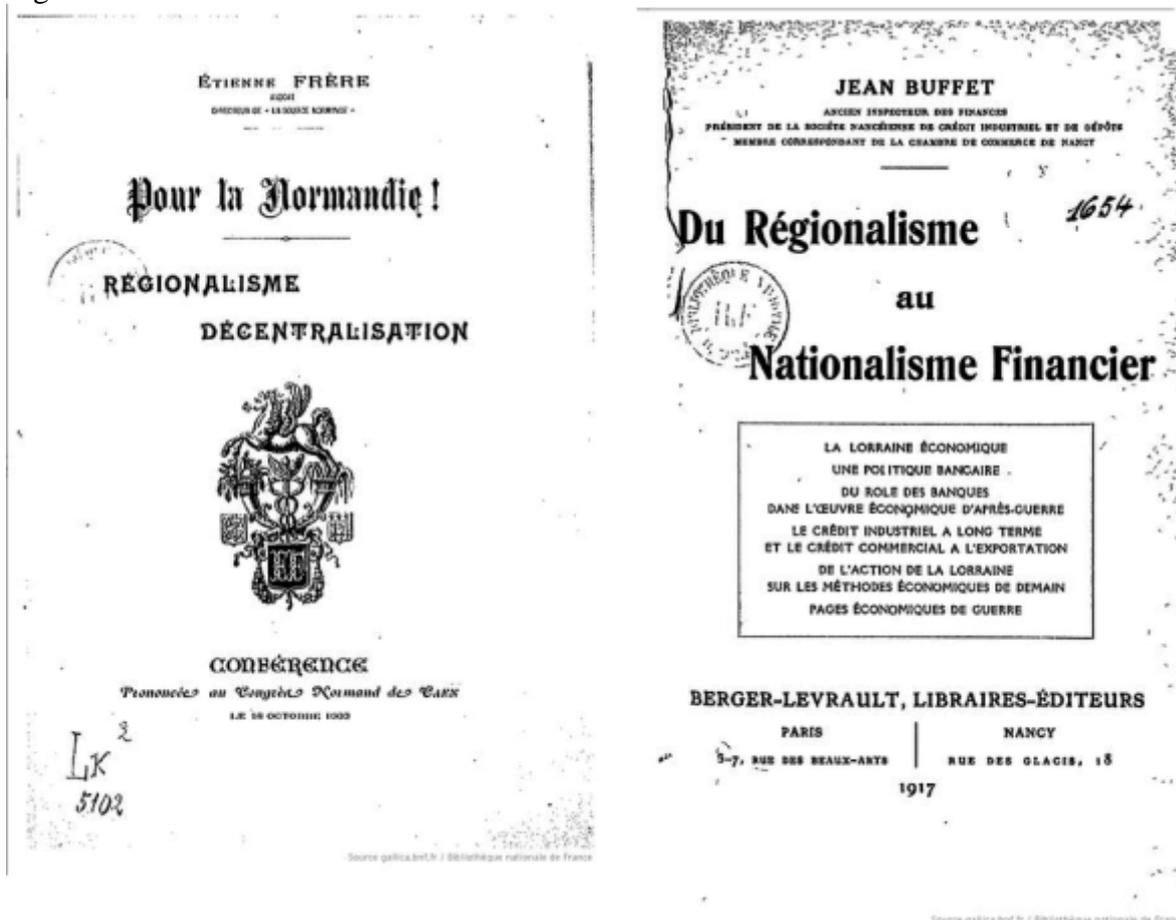
A la lumière de ce qui vient d'être dit, on peut conclure que les approches des géographes présentent des faiblesses :

- La région a été d'abord définie comme une portion d'un espace étatique plus vaste. On peut donc penser qu'il est problématique voire impossible de transposer l'usage du mot à des ensembles couvrant tout ou partie du territoire de plusieurs pays voisins. En effet, n'y a-t-il pas une différence fondamentale de nature entre ce qui relève de l'intraétatique, du transétatique et du multiétatique ? La question de l'échelle et de la

taille peut donc prêter à discussion, même si certains géographes admettent que l'usage du mot « région » ne doit pas être limité à une portion d'espace intraétatique. On lit parfois l'expression régions mondiales. Christian Girault parle quant à lui de Grande Région (Girault, 2009).

- Certaines définitions sont peu fructueuses pour la recherche sur l'intégration régionale. C'est le cas de la région homogène dont les insuffisances ont été notés maintes fois par beaucoup d'auteurs (Claval, 1995 ; Pinchemel, 1997). On peut aussi se demander si la logique d'homogénéité fait sens pour ensemble multiétatiques ?
- Concevoir la région comme système spatial, éventuellement fondé sur une relation de type centre-périphérie, présente un certain intérêt mais cette approche peut entrer en contradiction avec l'idée de continuité géographique, car rien ne dit qu'un système doit être composé d'éléments contigus. Un système peut fonctionner lorsque les éléments constitutifs sont éloignés les uns des autres. Le système spatial n'est donc pas nécessairement régional. Dans ce cas, l'idée de contiguïté des éléments du système n'apporte peut-être aucune valeur ajoutée.

Figure 6



### Avantages des approches géographiques

Malgré ces biais, les approches géographiques présentent des avantages incontestables :

- Les géographes admettent depuis longtemps le caractère dynamique, car socialement construit, des limites régionales. Ils acceptent le caractère flou voire les chevauchements des limites régionales. Cela suggère que l'approche n'est pas systématiquement statocentrée. De ce point de vue, les approches des géographes ressemblent à celle des sociologues, également très dynamiques, qui s'intéressent

aussi aux acteurs non étatiques, aux groupes sociaux en interactions, à la transnationalisation des pratiques, etc. (Saurugger, 2008 ; Gana, Terrazoni, 2014).

- Les géographes, postulant que l'espace géographique est une production sociale, ont de moins en moins tendance à présupposer des limites lorsqu'ils mettent en lumière des entités régionales. La région est moins un donné qu'un construit qui se présente comme un tout fonctionnel. Cela les amène à mettre en œuvre des méthodes différentes de celles des économistes et des spécialistes des relations internationales. Ainsi, au lieu de naturaliser les ensembles délimités par des accords régionaux commerciaux ou par des traités internationaux régionaux, ils préfèrent en général observer et éventuellement cartographier la répartition des flux et des pratiques sociales afin de voir si des agrégats régionaux se distinguent (Richard, 2010) .
- L'approche des géographes est descriptive et non normative. Leurs questionnements sont aux antipodes de ceux des économistes qui se demandent souvent si la signature d'un accord régional est bonne ou mauvaise pour le commerce. C'est une question qu'on trouvait déjà dans les travaux de Jacob Viner dans les années 1950 (Viner, 1950).
- L'approche des géographes n'est pas monosectorielle : tout objet peut être étudié de façon géographique dès lors qu'on étudie sa distribution spatiale et l'évolution de sa distribution.

#### **IV. Pour conclure : comment définir la régionalisation, le régionalisme et l'intégration régionale ?**

Malgré les problèmes soulignés dans les parties précédentes, il est nécessaire d'avancer pour aboutir à des définitions de ces trois notions, au niveau transétatique ou supraétatique. Bien que les glissements de sens soient fréquents, on peut partir du postulat que l'existence des trois mots n'est pas fortuite et qu'ils ne sont pas interchangeables. Puisqu'ils existent, on peut faire l'hypothèse qu'ils renvoient à des réalités différentes et qu'il existe des relations entre ces réalités.

##### *Les ambiguïtés du mot régionalisation*

Si on tire parti des approches mentionnées plus haut, le mot régionalisation est le plus ambigu. Il est donc préférable d'en préciser le sens à chaque usage, à moins que le contexte de son utilisation soit suffisamment clair. Dans tous les cas, le mot *régionalisation* est utilisé par commodité mais il est très ambigu car il contient la racine « région ». Or on a vu plus haut qu'un espace régional correspond en toute rigueur à un espace fonctionnel structuré par des interactions forte entre ses composantes, ce qui n'est pas le cas dans les cinq exemples susmentionnés. Ici, la racine « région » désigne simplement par facilité une échelle intermédiaire entre le local-national et le mondial-global. Par référence à la régionalisation des Etats-nations, on parle de régionalisation de l'espace mondial pour désigner cette échelle intermédiaire. Le mot peut désigner :

- la concentration régionale des échanges : des pays voisins échangent de plus en plus entre eux et la proportion de leurs échanges avec le reste du monde décroît. On parle alors de régionalisation des échanges commerciaux, des flux migratoires, des flux de toutes natures. Il s'agit là de la dimension régionale de la mondialisation, étudiée principalement par les économistes et certains géographes.
- la concentration régionale de certaines pratiques : on peut parler de régionalisation des pratiques lorsque des acteurs, quels qu'ils soient, privilégient leur voisinage régional

dans tel ou tel domaine. On parlerait ainsi de régionalisation de l'action extérieure d'un gouvernement ou de l'action d'une firme si leurs actions sont tournées en priorité vers la région du monde où ils se trouvent et moins vers des régions plus éloignées. Mais on est ici aux franges de ce qu'on appelle le régionalisme (voir ci-dessous), ce qui crée une forme d'ambiguïté.

- l'homogénéisation de certaines pratiques ou la socialisation des acteurs à l'échelle régionale : des acteurs situés dans la même partie du monde en viennent à utiliser le même langage ou les mêmes pratiques, adossées aux mêmes normes et standards de comportement, les mêmes représentations, etc. Cette multiplicité de sens oblige à être explicite à chaque utilisation.
- le découpage du monde en portions d'espace continues et de grande taille : par exemple, les entreprises, les institutions, les ONG, etc. découpent le monde en grandes régions et mettent en œuvre leurs stratégies dans le cadre géographique ainsi proposé (Didelon, Grasland, Richard, 2009).
- la multiplication des organisations régionales fondées sur des accords régionaux signés par des pays contigus.

### *Régionalisme : un mot moins ambigu*

Le mot régionalisme pose moins de problèmes. Ce n'est pas un processus spontané. Il implique plutôt l'idée d'une action consciente et planifiée, d'une stratégie mise en œuvre par un acteur individuel ou collectif. On peut par exemple parler de régionalisme lorsque plusieurs Etats voisins tentent d'abaisser les barrières douanières qui les séparent, à condition que les acteurs impliqués soient contigus dans l'espace. Les acteurs du régionalisme sont en général des Etats qui souhaitent approfondir et donner un caractère plus organisé ou mieux régulé à leurs relations de voisinage. Le régionalisme implique donc l'idée d'une coopération politique renforcée voire d'une coordination, éventuellement dans le cadre d'un accord commercial ou politique régional. Le régionalisme peut aussi désigner une forme d'idéologie politique, économique ou managériale qui amène un acteur à penser que le voisinage régional doit être la priorité stratégique de son action. Il peut ainsi être une sorte de paradigme, une norme de comportement qui s'impose aux acteurs, un cadre à l'intérieur duquel toute pensée politique et économique doit être développée dans un domaine ou un ensemble de domaines définis. Le mot régionalisme peut s'appliquer à d'autres acteurs que les Etats : firmes, ONG, réseaux, etc. peuvent mettre en œuvre des stratégies de déploiement qui donnent la priorité au voisinage régional.

### *Plusieurs types d'intégration régionale ?*

L'expression *intégration régionale* désigne le processus par lequel des territoires peu ou pas reliés les uns aux autres forment petit à petit un ensemble régional distinct du reste du monde. Cet ensemble est plus que la simple addition de ses parties. Beaucoup de spécialistes admettent deux types d'intégration régionale :

- L'intégration dite « formelle » est la moins difficile à définir. Des pays peuvent entrer dans un accord régional et former un espace commun : on peut dire par exemple que les 6 pays fondateurs de la Communauté économique européenne se sont intégrés dans l'espace communautaire en 1958. On peut ainsi dire que l'Aléna, le Mercosur, l'Unasur, le Cafta, l'Asean sont des exemples d'intégration régionale puisque les pays membres font à chaque fois partie d'un accord régional. Entrer dans l'accord signifie qu'on intègre une portion d'espace mondial définie par cet accord, sans préjudice de

ce qu'il se passe à l'intérieur. Il s'agit d'un processus *top down* piloté par les gouvernements.

- Il existe aussi une intégration régionale « fonctionnelle », dite parfois « réelle » ou « approfondie ». Il s'agit du processus par lequel les interactions entre des territoires contigus croissent à tel point qu'elles finissent par être plus intenses en interne qu'avec les territoires situés à l'extérieur. La croissance des interactions est observable dans la géographie des pratiques des acteurs à tous les niveaux (individus, firmes, institutions, etc.). Les ensembles régionaux intégrés se lisent ainsi dans la géographie des pratiques sociales, économiques et politiques et non nécessairement dans les limites des grands ensembles fondés sur des accords. Ce sont les pratiques qui font la région et permettent d'en lire les contours.

En toute rigueur, il vaut mieux ne pas parler d'intégration dans le premier cas. L'expression *intégration superficielle* ou *formelle* est maladroite car la signature d'un accord régional ne se traduit pas nécessairement par l'augmentation des échanges et des interactions entre les unités spatiales qui le composent. Autrement dit, l'accord ne produit pas nécessairement de l'espace régional au sens plein du mot. Les exemples ne sont pas rares : on constate par exemple que le commerce international interne au Mercosur et à l'Asean reste minoritaire.

L'expression *intégration régionale* doit être réservée au deuxième cas, à condition de lever une ambiguïté. Il faut distinguer le processus et l'état de fait et dire à partir de quel seuil un ensemble peut être considéré comme intégré. La définition de l'intégration régionale comme processus pose peu de problème. Cela désigne par exemple la montée dans les degrés de l'échelle du régionalisme (piloté par les gouvernements) définie par Bela Balassa : forum régional, aire de libre-échange, union douanière, marché commun, union monétaire, union politique (Balassa, 1961). Passer d'un degré à l'autre suppose un approfondissement des interactions entre les unités spatiales composant l'ensemble considéré.

On retrouve cette approche dynamique, dans les travaux de B. Hettne et F. Söderbaum qui se rattachent au constructivisme social et à la *new regionalism approach*. Ils définissent des degrés de l'intégration régionale (des degrés de *regionness*) en observant les comportements de tous les acteurs. Leur démarche accorde autant d'attention au processus *to down* que *bottom up*. Ils observent ainsi la formation de régions fonctionnelles construites par les pratiques sociales autant que par les institutions publiques. L'intégration régionale est ainsi définie comme le processus par lequel une portion d'espace, peu importe sa taille, est peu à peu « remplie » par assez de substance sociale, économique, institutionnelle politique, culturelle, identitaire, etc. pour devenir un système distinct des autres et être finalement perçu comme tel. Bien que cela soit implicite, on peut penser que ces auteurs estiment qu'un ensemble est considéré comme intégré lorsqu'est atteint le dernier stade : l'union économique et politique chez Balassa ; le *stade régional* ou la *société régionale*, selon B. Hettne et F. Söderbaum (Hettne et Söderbaum 1998 et 2000).

Cette approche présente plusieurs avantages :

- Elle est dynamique. La région définie peut avoir des limites floues et mouvantes qui sont définies autant par les pratiques sociales que par l'action des institutions publiques (gouvernements, etc.). L'idée de limites floues et mouvantes fait ici écho à la notion de *fuzzy borders* appliquées par les spécialistes des relations internationales aux limites externes de l'UE. Ils admettent ainsi que la région UE est entourée de territoires périphériques qui présentent des degrés d'intégration inégaux, selon une logique de type centre périphérie (Christiansen, Petitot, Tonra, 2000).

- Elle est compréhensive car elle ne se limite pas à un seul secteur. Toutefois, ce point n'est pas décisif si l'on considère la région comme un ensemble fonctionnel, c'est-à-dire un système : on peut parler de région économique par exemple. Dans ce cas, on peut qualifier l'expression en parlant d'une *intégration régionale économique* ou autre, voire d'une *intégration régionale partielle*.
- Elle ne présuppose pas que la région est nécessairement un agrégat d'Etats. La région peut être un territoire transfrontalier qui couvrirait tout ou seulement une partie du territoire de plusieurs pays contigus.
- Elle ne présuppose pas une taille de région particulière. Cela oblige à affiner le vocabulaire pour distinguer des types de régions intégrées. On pourrait ainsi distinguer plusieurs niveaux géographiques d'intégration. L'intégration régionale s'applique à des ensembles infraétatiques, l'intégration mésorégionale à des territoires transfrontaliers couvrant tout ou partie de deux pays contigus. L'intégration macrorégionale désigne enfin la formation d'une région intégrée à partir de plusieurs Etats contigus. Parler de « macrorégions » pour des ensembles multi-étatiques tels que l'UE ou l'Aléna pose problème car cette notion elle-même ambiguë est déjà utilisée par plusieurs auteurs avec des sens un peu différents (Ferrier, 2002 ; Racine, 1984 ; Skinner, 1977).

### *Les relations entre les trois concepts*

Il existe des liens théoriques et empiriques, bien que pas systématiques, entre les trois notions :

- entre le régionalisme et la régionalisation : le régionalisme peut avoir des conséquences variées parmi lesquelles la croissance des échanges à l'échelle régionale, soit ce qu'on peut appeler une *régionalisation des échanges*. Mais cette relation n'est pas univoque et pas permanente. Il n'y a pas de loi en la matière car le régionalisme ne débouche pas nécessairement sur la régionalisation. Un constat empirique suffit à le montrer : l'ASEAN est un accord régional qui n'a pas permis, jusqu'à une période récente au moins, une augmentation des échanges entre les pays membres. On peut en dire autant du Mercosur.
- entre le régionalisme et l'intégration régionale : en développant des stratégies et des préférences régionales, les acteurs situés dans des territoires contigus peuvent favoriser la croissance des interactions entre leurs territoires et la formation éventuelle d'un système régional.
- entre intégration régionale et régionalisation : la croissance des interactions à l'intérieur de l'ensemble défini se donne à voir dans la croissance des échanges entre territoires voisins. La régionalisation des échanges est alors la face visible d'un processus plus profond.

### **Références**

- Bailly, A., Ferras, C., Pumain, D., 1995, *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica
- Balassa, B., 1961, *The theory of Economic Integration*, Richard Irwin, Homewood, Illinois
- Bhagwati, J., 1991, *The World Trading System at Risk*, Princeton, Princeton University Press
- Bhagwati, 1992, « Regionalism versus Multilateralism », *The World Economy*, vol. 15, n°5, pp. 535-556
- Bhagwati, J., Greenaway, D., Panagariya, A., 1998, « Trading Preferentially: Theory and Policy », *The Economic Journal*, n°108, pp. 1128-1148

- Boudeville, J. R., 1964, *Les espaces économiques*, Paris, PUF
- Boudeville, J. R., 1973, *Aménagement du territoire et polarisation*, Paris, Litec
- Brichambaut, M. P. (de), Dobelle, J.F., Haussy, M.R. (d'), 2002, *Leçons de droit international public*, Paris, Presses de Science Po, Dalloz
- Brunet, R., Dollfus, O., 1990, *Mondes nouveaux*, R. Brunet, *Géographie universelle*, Paris, Hachette, Montpellier, Reclus
- Brunet, R., Ferras, R., Théry, H., 2005, *Les mots de la géographie*, Paris, La Documentation Française
- Carroué, L., 2007, *Géographie de la mondialisation*, Paris, Armand Colin
- Christiansen, T., Petito, F., Tonra, B., 2000, « Fuzzy Politics around Fuzzy Borders: The European Union's Near Abroad », *Cooperation and Conflict*, vol. 35, n°4, pp. 389-415
- Claval, P., 1995, *Initiation à la géographie régionale*, Paris, Nathan
- Crozet, M., Lafourcade, M., 2009, *La nouvelle économie géographique*, Paris, La Découverte, coll. Repères
- Deutsch, K. W., Burrell, S. A., Kann, R. A., Lee, M. Jr, Lichterman, M., Lindgren, R. E., Lowenheim, F. L., Van Wagenen, R. W., 1957, *Political Community and the North Atlantic Area. International Organization in the Light of Historical Experience*, Princeton, Princeton University Press
- Didelon C., Grasland C., Richard Y. (dir.), 2009, *Atlas de l'Europe dans le Monde*, Paris La documentation française, Montpellier, Reclus
- Dollfus, O., 2007, *La mondialisation*, Paris, Les Presses de Sciences Po
- Ferrier, Jean-Paul, « La métropolisation dans le monde arabe et méditerranéen : un outil majeur du développement des macro-régions du monde », *Cahiers de la Méditerranée*, 64 | 2002, 359-393. URL : <http://cdlm.revues.org/84>
- Figuière, C., Guilhot, L., 2006a, « Caractériser les processus régionaux : les apports d'une approche en termes de coordination », *Mondes en développement*, n°135, pp. 79-100
- Figuière, C., Guilhot, L., 2006b, « Veille internet : thématique "Intégration régionale" », *Mondes en développement*, n°135, pp. 145-146
- Frankel, J. A. (dir.), 1998, *The Regionalization of the World Economy*, The United Chicago Press, National Bureau of Economic Research Project, Londres, Chicago
- Gana, A., Terrazzoni, L., 2014, « Quelles contributions de la sociologie et de l'anthropologie à l'analyse de l'intégration régionale ? », dans Alia Gana et Yann Richard, *Les intégrations régionales dans le monde. Processus de construction régionale et articulation global/local*, Paris, Tunis, Karthala, IRMC
- GEMDEV, 1999, *Mondialisation. Les mots et les choses*, Paris, Karthala
- Friedmann, J., 1966, *Regional Development Policy. A Case Study of Venezuela*, Cambridge, MIT Press
- Géneau de la Marlière, I., Staszak, J.-F., *Principes de géographie économique*, Paris, Bréal, 2000
- Ghorra-Gobin, C., 2006, *Dictionnaire des mondialisations*, Paris, Armand Colin
- Girault, C., 2009, « Intégration et coopération régionale en Amérique du Sud », dans C. Girault, *Intégrations en Amérique du Sud*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, pp. 39-61
- Haas, E., 1958, « The Challenge of Regionalism », *International Organization*, vol. 12, n°4, pp. 440-458
- Hettne, B., Söderbaum, F., 1998, « The New Regionalism Approach », *Politeia*, vol. 17, n°3, pp. 6-22
- Hettne, B., Söderbaum, F., 2000, « Theorizing the Rise of Regionness », *New Political Economy*, vol. 5, n° 3, pp. 457-474

- Hoffmann, S., 1990, « A New World and its Troubles », *Foreign Affairs*, vol. 69, n°4, pp. 115-122
- Hugon, P., 2005, « Intégrations régionales, normes et institutions », *Région et Développement*, n°22, pp. 5-17
- Juillard, E., 1962, « La région : essai de définition », *Annales de géographie*, n°386, pp. 483-499
- Keohane, R., Nye, J., 2002, "Governance in a Globalizing World", dans Robert O. Keohane, *Power and governance in a Partially Globalized World*, London, New York, Routledge, pp. 193-218
- Landecker, W., 1950-1951, « Types of integration and their measure », *American Journal of Sociology*, vol. 56, p. 332-340
- Le Cacheux, J., 2002, « Mondialisation économique et financière : de quelques poncifs, idées fausses et vérités », *Revue de l'OFCE*, n°83 bis, pp. 19-46
- Lévy, J. (dir.), 2008, *L'invention du Monde. Une géographie de la mondialisation*, Paris, les Presses de Sciences P
- Lévy, L., Lussault, J., 2003, *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin
- Lorot, P., 2001, *Dictionnaire de la mondialisation*, Paris, Ellipses
- Mansfield, E. D., Milner, H. V., 1999, « The New Wave of Regionalism », *International Organization*, n°53, pp. 589-627
- Marchal, A., 1965, *L'intégration territoriale*, Paris, PUF
- Mashayeki, M., Ito, T. (dir.), 2005, *Multilateralism and Regionalism. The New Interface*, New York, Geneva, UNCTAD
- Moravcik, A., 1993, « Preferences and Power in the European Community: A Liberal Intergovernmentalist Approach », *Journal of Common Market Studies*, n°31, pp. 473-524
- Moravcik, A., 1993, « Preferences and Power in the European Community: A Liberal Intergovernmentalist Approach », *Journal of Common Market Studies*, n°31, pp. 473-524
- Moreau-Defarges, P., 2005, *Introduction à la géopolitique*, Paris, Seuil
- Newfarmer, R. (dir.), 2005, *Global Economic Prospects. Trade, Regionalism and Development*, Washington D.C., The International Bank for Reconstruction and Development/ World Bank
- Nicolas, F., 2003, « A l'heure de la mondialisation. Mondialisation et intégration régionale, des dynamiques complémentaires », dans *Cahiers français*, n°317, pp 59-63
- Paasi, Anssi, 2009, The resurgence of the "Region" and "Regional Identity": theoretical perspectives and empirical observations on regional dynamics in Europe”, *Review of International Studies*, p.128
- Pasquini (Pierre), 2003, « De la tradition à la revendication: provincialisme ou régionalisme? », *Ethnologie française*, nouvelle série, vol. 33, n°3, *CULTURE REGIONALES: Singularités et revendications*
- Pinchemel, Ph. et G., 1997, *La face de la Terre*, Paris, Armand Colin, 2e édition
- Racine, J., 1984, « Vers une géopolitique de l'étude de l'Inde », *Hérodote*, n°33-34, pp. 89-116
- Regnault, H., 2008, « Multilatéralisme et accords préférentiels : la fin de l'exception asiatique », *Monde en Développement*, vol. 36, n°144, p. 75-90
- Rhein, C., 2002, Intégration sociale, intégration spatiale, *L'Espace Géographique*, n°3, pp. 193-207
- Richard, Y., 2010, *L'Union européenne et ses voisins orientaux. Contribution à l'étude des intégrations régionales dans le monde*. Thèse d'habilitation à diriger des recherches,

volume 3, 459 pages. Disponible sur HAL-SHS : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00812887>

- Russett, B., 1967, *International Regions and International System. A Study in Political Ecology*; Chicago, Rand Mc Nally and Co
- Sachwald, F., 1997, « La mondialisation comme facteur d'intégration régionale », *Politique étrangère*, vol. 62, n°2, pp. 257-264
- Sanguin, A.-L., 1993, *Vidal de la Blache. Un génie de la géographie*, Paris, Belin
- Sassen, S., 1991, *The Global City*, New York, London, Tokyo, Princeton, Princeton University Press, 2001
- Sassen, S., 2004, « Introduire le concept de ville globale », *Raisons politiques*, n° 15, août 2004, p.9-23
- Saurugger S., 2008, « Avons-nous besoin d'une sociologie des relations internationales pour analyser l'intégration européenne ? », *Politique européenne*, n° 25, p. 193-216
- Siroën, J.-M., 2000, *La régionalisation de l'économie mondiale*, Paris, La Découverte
- Skinner, G. W., 1977, *The City in the Late Imperial China*, Stanford (CA), Stanford University Press
- Tétart (Franck), 2010, « Les nationalismes "régionaux" en Europe, facteurs de fragmentation spatiale », *L'Espace Politique*,
- Thompson, W., 1973, « The Regional Subsystem : A Conceptual Explication and Propositional Inventory », *International Studies Quarterly*, vol. 17, n°1, pp. 89-117
- Uvalic, M., 2002, « Regional Cooperation and the Enlargement of the European Union: Lessons Learned? », *International Political Science Review*, vol. 23, n°3, pp. 319-333
- Veltz, P., 2007, *Mondialisation, villes et territoires*, Paris, PUF
- Veltz, P., 1997, « Une organisation géoéconomique à niveaux multiples », *Politique étrangère*, volume 62, n°2, pp. 265 - 276
- Viner, J., 1950, *The Customs Union Issue*, New York, Carnegie Foundation for International Peace
- Vidal de la Bache, P., 1913, « La relativité des divisions régionales », dans C. Bloch, C. Vallaux, P. Vidal de la Blache *et alii*, *Les divisions régionales de la France*, Paris, Librairie Félix Alcan, pp. 3-14
- Winters, L. A., 1996, « Regionalism Versus Multilateralism », *Policy research Working Paper*, The World Bank, International Economics Department, International Trade Division